

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0050720

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 06442 Société : RAM 199 531  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : 199 531  
 Nom & Prénom : MERZAR AHMED  
 Date de naissance : 01.01.1964  
 Adresse : 396 NAWRASS DAR BOUATTA CASA  
 Tél. 0671907214 Total des frais engagés : 574 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr BELLOUL LAMIA**  
Dermatologue - Vénérologue

Date de consultation : 14/02/2014 Casablanca Age :  
 Nom et prénom du malade : ELMAA BAI EL Bataaf

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Dermatosie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

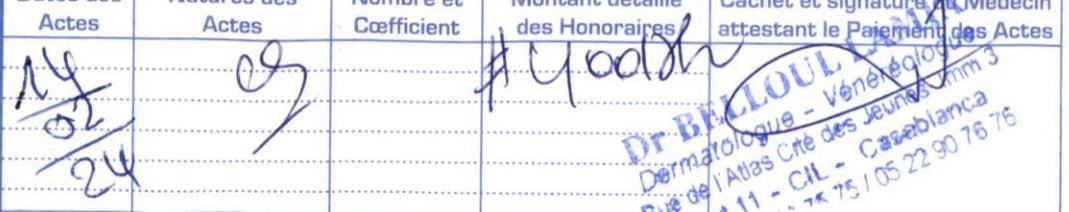
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :  Le : 14/02/2014

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/01/24	09			 <p>Dr. BELLYOU Dermatologue - Vénérologue Rue de l'Atlas Cité des Jeunes n°3 App 11 - CIL - 75105 22 90 76 76</p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	05/09/24	T = 17460

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

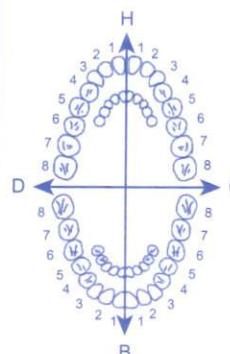
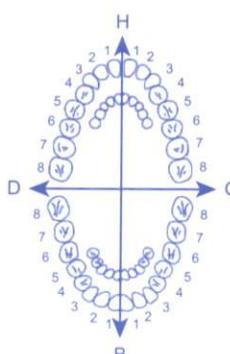
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 00000000	G	
D	35533411	21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
G				DATE DU DEVIS
B				DATE DE L'EXECUTION
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



DERMATOLOGUE - VENEROLOGUE

Casablanca le : 16/02/2024

El Nahki

el Batoul

1) Collagène ampoule zu faire  
napp le soie Heliabrine

2) Janssen crème sensitive  
napp le soie -

3) Greiss hydratante Toléiane  
riche. A app le matin.  
1 mois

4) Isorin Total Vichy UVage  
napp 12H au Soleil.

5) Oxygénium gel Collagène  
napp 12H

imm. 3, Appt 11, Cité des Jeunes, rue de l'Atlas CIL, Casablanca 20210.

إقامة الشباب - زنقة الأطلس سيال عمارة رقم 3 - الشقة 11 - الدار البيضاء 20210



95,00

→ Repadiac crème  
 A.S. 2 18 (en bâton)

79,00

Dr BELLOUL LARIA  
 Dermatologue - Vénéréologue  
 Rue de l'Atlas Cité des Jeunes Imm 3  
 Appt 11 - C11 - Casablanca  
 Tel 05 22 90 75 75 / 05 22 90 76

Hydratine gel intime  
 A.S. neutre

T = 174,00

NC : 399369 - TP : 32960411  
 Tel : 05 22 29 08 29  
 Dr Boulaz - Casablanca  
 Route d'Azermour Km 15

Q = 1

PPC

79,00 DH

LOT

A UT AV

Hydratine  
 ACIDE HYALURONIQUE GEL 0,2%  
 crème  
 PPC : 95,00 DH